

# OGGA informations

N°163 / JUIN 2021

## L'essentiel



JOURNAL D'INFORMATION DES ADHÉRENTS DE L'ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ



# ÉTI

Y a des jours comme ça, à la fin du printemps ou au début de l'été, au sortir d'un confinement et à la veille d'un incertain possible, où l'on se voit dans l'obligation de réfléchir enfin. Enfin ?

Des jours où l'on se demande pourquoi les salles de jeux et les casinos pourront rouvrir avant les restaurants, des jours où l'on regrette d'avoir arrêté de fumer et de s'être remis à lire. Des jours où se retournant sur sa vie professionnelle on se voit relégué au rang de « commerce non-essentiel ». Des jours où l'on se prend à regretter d'avoir séché ces cours de philo qui nous auraient – peut-être – aidé à comprendre.

Et encore... Des jours où l'on croit se souvenir qu'il vaut quelquefois mieux être absolument nécessaire ou indispensable que vendeur de vêtements ou de bijoux.

En clair : que ne sont plus considérés comme "essentiels" – mis à part la banque, le tabac et les jeux de hasard – que ce qui nous rapproche de l'animal satisfaisant ses besoins.

L'horreur : Lascaux sans les peintures murales, la chapelle Sixtine sans son plafond, l'aviateur en panne sans son Petit Prince. Sans l'essentiel ? L'existence qui finit par nier l'essence même de l'être, l'œuf qui précède la poule et la nuit le jour. Ou le contraire.

Bienvenue en absurdie ? Non : c'est nous qui décidons de notre avenir.

## SOMMAIRE

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>3</b> THÈME DE RÉFLEXION<br/>AGILE, SOUPLE<br/>BIEN VIVANT EN 2021...</p> <p><b>4</b> NOUVELLES TENDANCES<br/>VIEILLES RECETTES<br/>POUR NOUVELLES PRATIQUES</p> <p><b>5</b> SPORTS CONNECTÉS<br/>BIENVENUE DANS LA COMMUNAUTÉ<br/>DES SPORTS CONNECTÉS !</p> <p><b>6</b> INNOVATION<br/>L'HYDROGÈNE CARBURANT<br/>ÉCOLOGIQUE DU FUTUR ?</p> <p><b>7</b> LES PRODUITS NATURELS<br/>COULEURS, PARFUMS SANTÉ...<br/>LE GRAND VIRAGE DE L'ÉCONOMIE</p> | <p><b>8</b> PARTAGE<br/>CONVIVIALITÉ RETROUVÉE</p> <p><b>9</b> LA MONDIALISATION<br/>JE SUIS TOMBÉ PAR TERRE C'EST LA<br/>FAUTE À...LA MONDIALISATION...</p> <p><b>10</b> TECHNOLOGIE<br/>NOUVEAU MONDE<br/>L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE</p> <p><b>11</b> ACTUALITÉS</p> <p><b>12</b> LE COMPATRIOTE</p> <p><b>13</b> LES CHIFFRES CLÉS</p> <p><b>14</b> LE MONDE SELON GUDULE</p> <p><b>15</b> VU &amp; REVUE DE PRESSE</p> <p><b>16</b> LA VIE DE VOTRE ORGANISME</p> |
|---|--|

N° ISSN 2647-8455. Bulletin d'information publié par le OMGA 74 - 11, rue Jean Jaurès - BP 277 - 74007 Annecy cedex  
Bulletin trimestriel - Dépôt légal à parution

Directeur de la publication : M.Thierry BLANCHIN (OMGA 74 Annecy)

Comité de rédaction OGA 13 : M. Bes, C. Pandolfi, L. Maillard. OGA Arles : G. Valette. Amaprogres : Murielle Loison.

OMGA 74 : M Claude BUCH, J.-B. Robineau. Assistance au comité de rédaction : La belle idée.

Infographie Agence Texto, 74960 Annecy. Impression Imprimerie Monterrat, 986 Grande Rue, 01570 Feillens.

# AGILE, SOUPLE BIEN VIVANT EN 2021...

par Jean Mochon

**On l'a senti rapidement : les TPE dans leur globalité ont pour l'instant chevauché la première vague de la crise Covid 19. Les chiffres sont explicites (étude FCGA sur fin 2020) : recours au fonds de solidarité : 1 entreprise sur 2, recours au PGE (prêt garanti par l'Etat) ou au chômage partiel : 1 sur 3. Explicite ou presque. Cette « crise » a révélé une agilité méconnue des TPE.**



Presque, car ces chiffres ne donnent pas d'indication sur l'agilité de ces entreprises. Les dispositifs d'aide publique mis en place n'ont pas forcément été utilisés par les entreprises les plus fragilisées. Nombre de dirigeants ont su saisir une « aubaine » notamment en renforçant temporairement leur trésorerie grâce au PGE et en conservant toute leur capacité de remboursement. Un secteur sur deux n'a pas été touché directement, ce que démontre le fait que 80% des dirigeants n'ait pas renoncé aux recrutements prévus, on peut regarder le verre comme à moitié plein. Les 12 derniers mois ont, à coup sûr, amené les dirigeants d'entreprises, y compris les plus petites, à penser et agir autrement. Stratégie commerciale, aménagement des points de vente, lancement d'un service de vente à emporter, création d'une offre commerciale en ligne... le marginal, exemplaire des années 2010 - 2020 est désormais commun.

## L'essentiel peut se traiter autrement

Le recours au télétravail est arrivé un peu en force même dans les très petites entreprises au sein desquelles la proximité, la possibilité de se tourner physiquement vers « l'autre » pour poser, tout de suite, la question « essentielle » était ... essentielle. En résumé, les TPE ont été agiles dans leur stratégie, et pas seulement celles qui ont du mal à suivre les nouvelles demandes, toutes celles dont le métier va dans le sens de l'aménagement

du domicile... ou de la construction. Et en résumé aussi ce sont certaines tendances, encore émergentes il y a un an, qui sont désormais actées, ancrées (relire le OGA info de mars 2021) : éphémère, renouvellement permanent, achat local... etc.

Beaucoup ont pris des virages à l'instinct, ou sous pression, sans stratégie pré-écrite. La manière dont des dizaines de milliers de restaurateurs se sont mis à la vente à emporter donne une idée de ce qui va changer durablement dans leurs modèles économiques. Bien sûr il y aura de la casse en 2021, notamment du côté de toutes les entreprises qui n'ont pas bougé, ni essayé, ni changé.

En stratégie certaines valeurs restent intangibles, il faut bien sûr rester clair dans la connaissance de sa gestion mais il ne suffit pas d'essayer d'éviter les risques, il faut savoir les intégrer dans la vie de l'entreprise, les gérer en restant en mouvement. Rien de neuf diront les cassandres... sauf que les choses iront encore plus vite et que pour s'adapter aux changements de notre temps il faudra être en permanence souple, entraîné... Agile.

# VIEILLES RECETTES POUR NOUVELLES PRATIQUES

par Claude BUCH



## Suite à la Covid 19, on voit de nouvelles tendances qui se dessinent, tendances qui sont pour le moins assez contradictoires.

Exemple : les achats sur internet explosent même si ce modèle économique n'est pas très écologique, et cependant, on voit un développement de l'achat local et une affection de plus en plus poussée pour les produits issus de l'éco-conception. Des clients, de plus en plus exigeants sur les délais, commandent au dernier moment et sont de moins en moins prévoyants, mais ils attendent d'être servi immédiatement. Aussi, devant ces comportements paradoxaux, difficile à comprendre et à accepter, je vous propose, par des pratiques, certes anciennes mais efficaces, de reconquérir cet espace d'humanité qui existe entre l'artisan déconcerté et le client hyper pressé, hyper connecté et parfois déconnecté des réalités pratiques.

Comment renouer le contact avec nos clients et nos fournisseurs, tous deux essentiels à la réussite commerciale de nos entreprises ? Certains moments de l'année, comme le nouvel an, sont propices à la reconquête du dialogue et du contact avec nos clients. Moments idéals pour une marque d'attention vis-à-vis de la clientèle. Calendriers, agendas siglés au nom de votre entreprise ou, nec plus ultra, jolis stylos avec vos coordonnées qui deviendront le compagnon indispensable de vos clients. Dans ces temps difficiles, ou les fournisseurs n'offrent plus de cadeau de fin d'année, le fait d'offrir un objet à votre client fera de vous la personne qui se détache, et à laquelle on pense chaque fois que l'on se servira de l'objet donné.

Pour l'artisan, reprendre contact avec ses meilleurs clients de l'année ou ses clients récurrents est primordiale. Je sais que les temps sont durs, mais il est important, au moins une fois l'an, pour vos quelques bons clients, de penser à offrir un cadeau de qualité (bouteille de champagne ou bons chocolats) dans un emballage festif et personnalisé, et là, profiter de ces instants privilégiés pour renouer une relation durable.

N'hésitez pas non plus à multiplier les marques d'attention vis-à-vis de vos clients prescripteurs ou de vos clients référents, par exemple, passez de temps en temps chez vos clients professionnels avec quelques croissants ou autres douceurs.

Attention ce qui est décrit ci-dessus ne peut fonctionner et ne doit être employé que si l'empathie à l'égard des intéressés est réelle. La reconnaissance du client ou du fournisseur est une manière de leur faire comprendre que ce client n'est pas un client lambda mais bien celui à qui vous accordez un statut et une attention toutes spécifiques. C'est aussi le moment où vous pouvez remercier votre fournisseur, pour tous les coups de mains et dépannages qu'il vous accorde durant l'année.

Alors, n'attendez pas Noël ou les fêtes de fin d'année pour renforcer et privilégier les relations humaines propres à générer un climat de confiance et de respect entre un prestataire et son client. Un artisan attentionné fera naître un client attentif et plus à l'écoute !

Prenez soin de vous.

# BIENVENUE DANS LA COMMUNAUTÉ DES SPORTS CONNECTÉS !

par Gilles Valette



**Petit tour d'horizon du e-commerce en 2021. Selon la fédération e-commerce et vente à distance, les ventes sur internet atteignent 112 milliards d'euros en France en hausse de 8.5%, avec 17 400 sites supplémentaires par rapport à l'an dernier.**

La situation est contrastée : +32% pour les ventes de produits tandis que les services sont en baisse de 10% dont -47% pour le tourisme. Les ventes en ligne des magasins confirment également leur progression : +53% sur l'année avec des pics à +100% pendant les confinements.

En parallèle, les fermetures des salles de sport durant la crise sanitaire ont largement bénéficié au développement des « sports à distance ». En effet, seule alternative pour les sportifs, l'adoption des sports en ligne (fitness ou yoga en tête) a été massive depuis le premier confinement. Les ventes d'équipements pour la pratique à domicile se sont envolées. Certaines salles de sports ont essayé de rebondir en proposant des cours via des plateformes vidéo (Facebook, Zoom, etc.) mais les réels bénéficiaires de ces fermetures sont sans aucun doute les sites spécialisés, à commencer par le numéro un : LesMills. Peu avant la crise sanitaire, LesMills était représenté dans 1 500 clubs en France sur les 4.800 clubs en activité. Depuis, la situation a largement évolué. Une partie des 5,7 millions de pratiquants de fitness en France a basculé sur des cours individuels à distance. LesMills propose aujourd'hui 800 programmes d'entraînements adultes et enfants vendus à un prix défiant toute concurrence : 15 euros par mois. L'utilisation est très simple : un tapis, quelques poids, une connexion internet et vous voilà parti pour un choix quasi infini de séances de gym à l'heure de votre choix.

Le fitness n'est pas la seule activité concernée. Le vélo, sport d'extérieur par excellence, n'échappe pas à la règle. Tout est fait pour retrouver les mêmes sensations en vous connectant : choisissez un itinéraire sur n'importe quel continent, traversez les rues de New-York, grimpez les cols des Alpes et même participez à des compétitions dans différentes communautés. Vous pouvez ainsi visiter le monde (virtuellement) sans sortir de chez vous. Très ludique, vous pouvez donner rendez-vous à des amis cyclistes ou en rencontrer d'autres lors des entraînements.

Quel équipement cela nécessite-t-il ? Un logiciel de connexion pour un coût de 8 à 15 euros par mois (Zwift, Bkool, Virtu GO, Tacx Training, etc.), un simple vélo et un home trainer connecté dont les prix peuvent varier de 400 à 3 500 euros. Pour plus de réalisme, certains homes trainer simulent même les montées et descentes.

Et le relationnel dans tout ça ? Une grande majorité d'utilisateurs souhaite revenir rapidement dans les salles de sport mais pour d'autres, le retour n'est pour l'instant pas envisagé. Economie et facilité d'utilisation les auront certainement convertis au sport connecté.

# L'HYDROGÈNE CARBURANT ÉCOLOGIQUE DU FUTUR ?

par Gilles Valette



**Le principe est simple. Grâce à une pile à combustible, l'hydrogène se transforme en électricité et émet... de l'eau. Ce gaz, qui semble tout droit sorti d'un film de science-fiction, n'est pas si magique qu'espéré. L'hydrogène Normal est coûteux à produire, compliqué à stocker, hautement inflammable et sa production très controversée parce que polluante (95 % de l'hydrogène est produit aujourd'hui à partir d'usine à charbon ou à gaz).**

Fort heureusement pour l'environnement, une guerre commerciale de l'hydrogène « propre » émerge. Le gouvernement Français promet de dépenser sept milliards d'euros sur dix ans. L'objectif est aussi de générer 50 000 à 150 000 emplois en France.

Ironie du sort, difficile à produire sur terre, l'hydrogène est l'élément le plus abondant dans l'univers : 75 % en masse et 92 % en nombre d'atomes. Sur terre, produire de l'hydrogène avec des électrolyses demande des quantités d'électricités colossales. Le rendement de l'électrolyse se situe autour de 70%, et 50% supplémentaires sont perdus lors de la restitution de l'électricité via la pile à combustion. Au final, 75% de l'électricité est gaspillée.

## Des outils de production innovants pour produire de l'hydrogène vert.

Produire toujours plus d'hydrogène « vert » va nécessiter de grandes quantités d'électricité non fossile. Le premier à pouvoir fournir cette quantité est l'industrie

nucléaire. A tel point que le CEA s'est lancé dans la conception de petits réacteurs nucléaires expressément conçus pour la production d'hydrogène. Autre actrice de la filière « verte », Lhyfe, une start up nantaise, est pionnière dans la technologie pour industrialiser la production d'hydrogène à partir d'énergies renouvelables. Matthieu Guesné, son PDG, résume très bien la situation : « produire de l'hydrogène avec des éoliennes, c'est produire un carburant avec de l'air qui sera consommé par des véhicules qui ne rejeteront que de l'eau, c'est donc un cercle vertueux ». D'autres solutions à base d'énergie marémotrice, photovoltaïque ou éolien offshore sont aussi à l'étude.

## Quelles utilisations ?

L'hydrogène est utilisé dans l'industrie, la chimie, l'habitat. Pour le transport, il peut être stocké sous forme de pâte d'hydrogène. Le premier bateau de plaisance vient d'être créé, l'Hynova 40. En Allemagne, des trains fabriqués par Alstom circulent déjà à l'hydrogène. Airbus, vient de déposer un brevet sur le « pod », une capsule amovible équipée de piles à combustible qui permettrait une autonomie de vol et une capacité d'accueil de passagers bien plus importantes. La révolution hydrogène ne fait que commencer.

La pâte d'hydrogène a une énorme densité de stockage d'énergie. Pour faire le plein, il suffit au conducteur de remplacer l'ancienne cartouche par une nouvelle et de remplir un réservoir d'eau. Les industriels pourraient s'en servir pour développer les futurs vélos à hydrogènes (voir brève page 15).

# COULEURS, PARFUMS SANTÉ...

## LE GRAND VIRAGE NATURE DE L'ÉCONOMIE

par Fanny Etter

**La nature nous apprend à revenir à une certaine simplicité et au respect des choses. Plus qu'une philosophie ou une mode, c'est une manière de regarder nos activités humaines qui est en passe de structurer tout un pan de l'économie de demain.**



La référence à la nature, au « naturel » s'impose partout et fait se voisiner passionnés et militants, un peu détachés des réalités économiques rejoints par de nouveaux entrepreneurs qui veulent que leur activité ait à la fois du sens et une pérennité. Et tous les mondes sont touchés, du commerce au loisir, de la création à la vie quotidienne. Et bientôt l'industrie via l'artisanat d'art.

À Lyon la teinture naturelle retrouve ses lettres de noblesse associée à la création. Sonia Kaloustian passionnée de couleur et de transformations du textile et du papier textile et du papier vient pendant un an de suivre une formation auprès de professionnels de teinture végétale naturelle ( un dispositif transmission et sauvegarde des métiers d'art et métiers rares). Son souhait: « Vivre honorablement de son activité artistique ». 2021, sous la marque <https://www.facebook.com/minusculesdelices/>, elle lance son « activité en permanente transformation », première étape toucher des éditeurs de papeterie et tester les retours du monde du textile avide de ce « naturel » qui lui fait tant défaut... lancement en cours, pleine nature.

### Des couleurs et des parfums

Le monde des cosmétiques bio a certainement, avec celui des produits « santé » été le plus actif ces dernières années pour valoriser les produits naturels. Mais là aussi les profils changent. Comme l'explique Aurélie de Marguerite-coccinelle. bio, entreprise créée « par principe et conviction tout d'abord et par plaisir également » et qui développe une activité de fabrication de savons et shampoings. Passion et exigence, un an de formation cosmétique et aromathérapie, pour avoir des produits déclarés à l'ANSM (agence nationale de sécurité du médicament) et depuis

début 2021 mise sur le marché des premiers produits. « Il y a de plus en plus de monde à se lancer dans le domaine, il va falloir se démarquer ! Mais je parie sur le respect strict les normes... et l'aventure est belle ».

La technologie n'est pas absente, tant s'en faut de ce mouvement. Dans le sillage

de travaux fondamentaux menés par l'INRA à Nancy, Plant Advanced technologies explore la possibilité d'extraire des principes actifs rares des plantes sans les détruire. Pour y arriver, elle extrait ces molécules des racines des plantes rares. C'est le brevet PAT : plantes à traire qui affiche depuis sa création 3 objectifs : valoriser les espèces rares, faire découvrir sous un autre angle les plantes populaires, exploiter, tout en la préservant, la biodiversité végétale.

Le Naturel est la tendance de la décennie, on la retrouve partout, dans les cours de cuisine, dans les stages « nature ». On demande à un projet d'entreprise de savoir aller à l'essentiel... quoi de plus essentiel que la Nature.

**Minuscules délices, création textile et papier.**  
**VOILE DE SHIBORI À L'ESPRIT D'ARTICHAUD.**  
 Panneau décoratif en soie entièrement réalisé à la main. 86x200 cm. Création unique. Lyon 2020.  
 Réserves Shibori cousues main, teinture naturelle à l'avocat par trois bains successifs. Valeur : 1750 €.

# CONVIVIALITÉ RETROUVÉE

par Camille et Michele, OGA 13



**Téléphones, tablettes et net c'était chacun pour soi, mais aujourd'hui, avec la Covid, on assiste à une tendance inverse. Les familles s'adaptent devant les rigueurs du confinement et nous partageons, nous échangeons au cours d'activités, ou dans des domaines qui favorisent le contact avec l'autre.**

## La table, sa capacité à rapprocher les familles

Les apéritifs en famille ont remplacé les apéros virtuels. Les plats cuisinés maisons et les desserts permettent de profiter de la table et de la famille, des jeunes et des moins jeunes, gourmets et gourmands. On se réunit pour profiter les uns des autres. Les raclettes, planchas, barbecues favorisent ces moments partagés et leur vente a considérablement augmenté. Avec le retour, aux fourneaux de nouvelles cuisines, plus appropriées, plus agréables, on remodèle aussi ces lieux de vie communs qui redeviennent le lieu approprié pour les réunions. En effet, les ventes de cuisines connaissent un essor important, les cuisinistes, déjà sollicités avant la Covid, le sont encore davantage. Confinement oblige : les foyers se sont rendus compte de l'importance de l'aménagement et du bien-être nécessaire dans ces lieux de regroupements familiaux.

## Le manger local, les « circuits courts » une attitude éco-responsable.

Afin de contrer la dépendance aux pays étrangers, les français ont choisis de s'approvisionner local : « du producteur au consommateur ». Il s'agit de raisons économiques et qualitatives, mais ces « circuits courts » favorisent également une plus grande socialisation. Pas ou peu de transport, un accueil et des échanges sur le métier et les modèles de production, et généralement une qualité bio ou raisonnée. Bref «le Good ».

## Une augmentation de la vie en collocation

La « colloc », c'est un mode de vie qui ne concerne pas seulement les jeunes étudiants. Il s'étend progressivement aux couches plus âgées de la population, qui privilégient aujourd'hui à la solitude de leur studio un lieu vivant avec des espaces partagés à fréquenter selon ses humeurs.

## Les jeux participent aussi de ce besoin de rencontres.

Durant la crise, le besoin de « jouer » est devenu essentiel. Il permet aux plus jeunes confinés de se distraire et donne aux adultes un répit, un moyen d'entretenir des relations avec leurs enfants. Avec les jeux « en ligne » bien sûr : « Aujourd'hui, c'est un concept essentiel pour développer un jeu futur de le faire tester par les familles » prône la pub de Microsoft, mais également avec les jeux de société, qui ont pris une place prépondérante. Les chiffres de vente sont remarquables, le porte-parole de Joué Club explique qu'un jouet sur cinq vendu en France aujourd'hui est un jeu de société. La liste des jouets les plus vendus en comporte 10, Monopoly, Scrabble et Bonne paye en tête.

**Sans présager du futur, les habitudes des « confinés » et les tendances de cette année passée seront-elles durables ? Plus de vie en famille et moins de replis sur soi-même ? Une lueur d'espoir ou une utopie ?**

# JE SUIS TOMBÉ PAR TERRE C'EST LA FAUTE À... LA MONDIALISATION...

par Jean Mochon

**Hausses des prix, des matières premières, des importations, difficultés d'approvisionnement qui peuvent créer un frein à la reprise « post Covid 19 ». Artisans, commerçants vont devoir « faire autrement ».**



Vent de panique ou de folie sur les matières premières. C'est le prix de l'acier qui a donné le ton avec des hausses de 25 à 70% suivant les produits et ... et avec une incertitude croissante sur les délais de livraison, voire sur la livraison elle-même. Et cette logique touche tous les secteurs. Cuivre + 30 % ; polyéthylènes +30% ; aluminium +30 % ; PVC + 20%... des produits sur lesquels les industriels chinois ont raffé la mise depuis une dizaine d'années. Donc, pour presque tout le monde, c'est « la faute aux chinois », sauf que la complexité est au rendez-vous. Christophe Jeauneau (le patron de Mapei France, colles et mortiers pour le bâtiment) explique que, dans son secteur, l'incertitude sur sa capacité de production vient de la conjonction d'arrêts de production pour Covid, de la désorganisation totale des marchés et des chaînes d'approvisionnement. Donc, c'est « la faute au Covid ». Même chose dans le secteur du bois : plantations européennes malades du Scolyte (« la faute au Scolyte »), grandes manœuvres commerciales en Amérique du Nord (« la faute à Trump »). Norsilk, négociant en bois, après 50% de hausse en moins d'un an, a choisi début avril de facturer ses produits « non plus à date de la commande mais à date de livraison ».

Dans tout le secteur du bâtiment on parle de fermetures de chantiers faute d'approvisionnements. Beaucoup de travail mais pas de quoi travailler. Le témoignage de Nicolas Sechet patron de NMC menuiserie charpente à Oudon (44) est un parfait reflet de la situation :

« Nous naviguons à vue. Nous essayons d'anticiper au mieux les chantiers des mois à venir en stockant. Les devis signés n'étant pas modifiables, les hausses se traduiront en pertes de marge. Pour les chantiers en cours de validation, nous demandons à nos clients des acomptes conséquents afin de pouvoir stocker et payer la marchandise plusieurs mois à l'avance sans mettre en péril notre trésorerie. Ils commencent à jouer le jeu. »

## Le commerce également en première ligne

Cerise sur le gâteau, le prix du transport maritime a explosé en six mois ; faire venir un conteneur de 40 pieds depuis la Chine (premier fournisseur de l'Europe et des USA...) coûte désormais entre 7 000 et 12 000 € contre 3 000€ il y a un an. Impact immédiat sur tous les secteurs : le distributeur de trottinettes électriques Green rider annonce une augmentation de 10% de ses prix ; Flashmer importateur d'articles de pêche, essaie de ne rien répercuter sur ses clients... pour l'instant

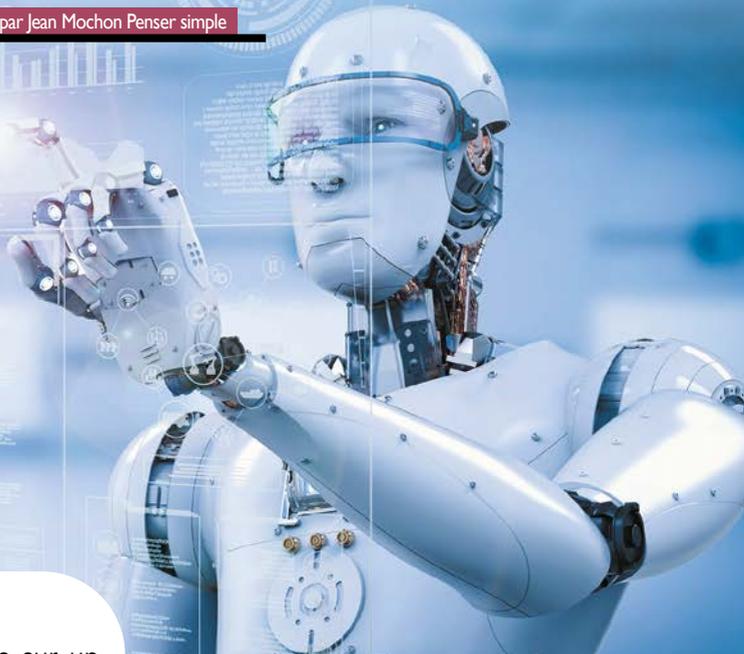
Au bout de la chaîne, c'est « la faute à la mondialisation » et nous sommes tous concernés. Artisans, commerçants sont à la même enseigne : il faut faire autrement. On peut toujours croire acheter en « un clic » n'importe quoi n'importe quand, mais la déception peut être grande. La politique d'achats (retour au « local »), de création de stocks et la fiabilisation des approvisionnements auprès des fournisseurs feront la marge des entreprises en 2021 et 2022.

# NOUVEAU MONDE

## L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

par Jean Mochon Penser simple

**Dans la lignée des grandes vagues technologiques du numérique telles que l'Internet ou la mobilité, l'intelligence artificielle (IA) est devenue un sujet central pour toute les entreprises.**



L'IA pousse bien, dès lors qu'on l'installe sur un tas de données, si possible un très gros tas, on parlera alors de « Big data ». Les smartphones sont de parfaits exemples de l'utilisation « discrète » d'intelligence artificielle, ne serait-ce que lorsqu'on prend une photo et que le logiciel en analyse la teneur pour vous proposer un classement. Les plateformes musicales (Spotify, ou autres) utilisent toutes l'IA pour analyser vos goûts et si Facebook et d'autres se sont proposées pour détecter les signes de Covid 19 chez leurs utilisateurs, ce n'est pas seulement sur la bonne volonté du client. La banque, le monde du voyage et des navigateurs GPS ou Uber ou Google/Apple Maps sont autant d'exemples d'utilisation quotidienne d'applications d'IA de plus en plus sophistiquées et qui fonctionnent avec ou sans votre approbation.

### Une extrême sophistication logicielle...

Les moteurs de ces systèmes d'IA se perfectionnent en partie dans le monde du jeu. Quelques exemples : les exploits de DeepBlue, d'Ibm contre Kasparov dans les parties d'échec dès 1999. En 2018 ; lors d'un match entre plusieurs IA de jeu, la « vainqueur » AlphaZero, a joué des millions de parties contre elle-même pour s'entraîner, sans aide humaine, avant d'affronter les autres IA. Simple jeu ? Pas forcément, AlphaZéro est un produit d'Alphabet, la maison mère de Google.

### ... alimentée par les humains

Dans tous les cas, ces systèmes d'intelligence artificielle « ont besoin d'acquérir des connaissances par l'observation d'exemples et l'interaction

avec leur environnement... ce qui leur permettra d'accéder à la partie « intuitive » des prises de décisions des humains » explique le chercheur canadien Yoshua Bengio. Ces interactions que permet l'utilisation d'une application de guidage, ou d'un assistant personnel à domicile.

Dangereuse l'IA ? c'est certain. D'outil d'aide à la décision, l'IA est devenue un outil de décision, contribuant à faciliter la vie quotidienne ou le travail... mais également à déresponsabiliser. Mais rien n'est jamais tout blanc ou tout noir. Philippe Zilberzahn professeur à EM Lyon Business school, propose, lui, que « l'intelligence artificielle soit une chance pour les moins qualifiés » puisqu'elle rend facile l'accès à des compétences que seule la formation aurait pu donner.

L'Intelligence artificielle, que Yoshua Bengio voulait rebaptiser « bêtise artificielle » est d'ores et déjà partout et s'est rendue discrètement indispensable. Peut-on la brider ou pas ? La question se posera certainement un peu tard. Mais on peut toujours la poser à ... un système d'IA.

L'appellation la plus appropriée serait peut-être celle d'intelligence humaine augmentée, (...) Dans le domaine du raisonnement automatisé, l'IA est censée apporter une rationalité dont l'Homme ne fait pas toujours preuve. « Les usages de l'intelligence artificielle – Olivier Ezratty – Octobre 2017 »



## LES NOUVELLES...

### Frais de repas

Les professionnels peuvent déduire sous certaines conditions et limites les frais supplémentaires de repas. La limite de déduction est égale à l'écart existant entre le montant réputé correspondre au coût d'un repas pris à domicile 4,90€ pour l'année 2020 et un plafond au-delà duquel les frais sont présumés présentés à caractère professionnel 19€ pour l'année 2020.

En résumé le montant maximum déductible pour un repas supérieur à 19€ s'élève à 14,10€. Pour les repas inférieurs à 19€ il conviendra de déduire 4,90€ au montant.

### Des chèques vacances pour les dirigeants

Les chèques vacances constituent un complément de rémunération intéressant pour les dirigeants d'entreprise. Au niveau fiscal, les chèques vacances sont exonérés d'impôt sur les revenus dans la limite du SMIC mensuel, soit 1 539,42 euros en 2020. Au niveau social, les chèques vacances bénéficient d'une exonération de cotisations sociales qui est plafonnée à 30 % du SMIC mensuel, soit 461,82 € en 2020. Attention, il n'y a pas d'exonération de CSG.

### Impôt sur le revenu :

Vous souhaitez poser une question sur votre situation fiscale personnelle ? Signaler une difficulté, poser une réclamation ou signaler un changement de votre situation ? N'hésitez pas à utiliser la messagerie sécurisée de votre espace Particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

### Prorogation de la hausse du plafond pour les dons

La hausse du plafond pour les dons à 1.000 euros pour les versements en faveur d'organismes qui fournissent un repas, des soins ou une aide au logement à des personnes en difficulté est prorogée jusqu'au 31 décembre 2021. Ce relèvement de plafond s'applique aussi pour les soutiens apportés aux établissements qui luttent contre les violences conjugales.

### Prorogation de la réduction d'impôt Pinel

La nouvelle loi de finances 2021 proroge le dispositif Pinel jusqu'au 31 décembre 2024. Mais le dispositif est aménagé. À partir de 2023, les taux de réduction d'impôt seront réduits progressivement.

### Disparition progressive de la taxe d'habitation

Pour les 20% de foyers qui continuent à la payer, la taxe d'habitation sera allégée de 30% en 2021, pour atteindre 65% en 2022 et disparaître totalement en 2023.

### Maintien du taux de réduction IR-PME à 25%

Validée par la Commission européenne, la majoration du taux de réduction d'impôt en faveur des investissements PME est prorogée jusqu'au 31 décembre 2021.

### Aides à l'embauche

Prolongation jusqu'au 30 juin 2021 des aides exceptionnelles à l'embauche des jeunes.

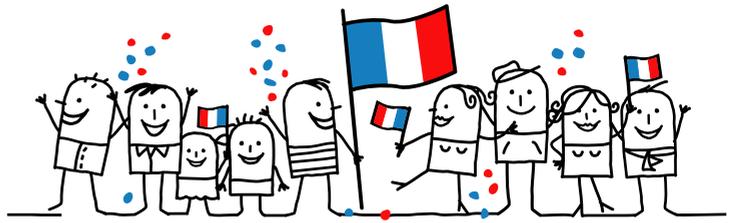
Créées par le Plan de relance, les aides exceptionnelles en faveur des entreprises qui embauchent un jeune de moins de 26 ans, y compris en emploi franc, d'un apprenti ou d'un salarié en contrat de professionnalisation sont une nouvelle fois prolongées.

### Aides aux entreprises

L'aide à la numérisation des TPE est élargie à toutes les TPE et prolongée jusqu'au 30 juin 2021.

Le dispositif d'aide à la numérisation des TPE initié en janvier 2021, permet la mise en place d'une aide numérique de 500 € destinée aux TPE fermées administrativement lors du second confinement et aux hôtels, pour les aider à couvrir leurs coûts de numérisation. elle sera élargi à toutes les entreprises de moins de 11 salariés, quel que soit le secteur d'activité.

# LA PAGE DU COMPATRIOTE



## FRANCE SERVICES : ÊTRE AIDÉ DANS VOS DÉMARCHES PRÈS DE CHEZ VOUS

Demander une carte grise, effectuer une demande de RSA, remplir sa déclaration de revenus pour les impôts sur internet... Vous avez besoin d'aide pour faire une démarche en ligne ?

Un accompagnement au numérique vous simplifierait la vie ?

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique de services publics.

### OÙ TROUVER LA FRANCE SERVICES PROCHE DE CHEZ VOUS ?

Vous trouverez les coordonnées et les horaires de la France services la plus proche de chez vous parmi les 1304 actuellement labellisées sur la page de campagne ou la carte interactive France services. Vous pouvez faire une recherche en renseignant votre adresse, le nom de votre commune ou son code postal.

Sur place, au moins deux agents formés vous accueillent pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien.

**A savoir :** En 2022, plus de 2000 France services seront déployées sur l'ensemble du territoire français.

### QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ET POUR QUELLES DÉMARCHES ?

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les Finances publiques, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le ministère de l'Intérieur, Pôle emploi, la Poste, la Mutualité sociale agricole (MSA) et le ministère de la Justice.

Quelques exemples de services proposés :

- Aide aux démarches administratives : vous aider à faire votre carte grise ou demander la prime d'activité par exemple.
- Recherche d'emploi : vous accompagner dans la réalisation de CV et de lettres de motivation, vous orienter dans l'utilisation du site pole-emploi.fr.
- Remboursement de soins : vous orienter vers l'utilisation du site ameli.fr et de l'application mobile.
- Préparation de sa retraite : créer votre espace personnel, faire la simulation de vos allocations, déposer ou retirer votre dossier sur internet.
- Faire face à un litige ou un conflit : vous assurer un premier accueil et vous orienter vers un dispositif de proximité en matière d'accès au droit ou vers un professionnel de la justice.

Pour répondre à votre situation individuelle, différentes prestations sont délivrées dans le champ des services proposés par les services publics partenaires du programme (situation fiscale, santé, famille, retraite, emploi, documents d'identité...) :

- une information générale sur les démarches proposées par les opérateurs (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...);
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne...);
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...);
- des prestations de conseil pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur les correspondants au sein du réseau des partenaires.

Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service.

### QUELQUES RECOMMANDATIONS AVANT DE VOUS DÉPLACER

Pour la plupart des démarches, il est nécessaire de disposer d'une adresse mail : pensez à vous munir de votre identifiant et du mot de passe de votre messagerie si vous en avez déjà une. Si vous n'en avez pas, pas de problèmes, vous serez accompagné pour créer une adresse mail personnelle.

Selon vos démarches, il est utile de vous munir de certains de vos identifiants (numéros d'allocataire de la CAF, numéro de sécurité sociale, numéro d'identifiant Pôle Emploi) ou bien de certains documents : carte vitale, avis d'imposition, derniers bulletins de salaire, un CV sur papier ou clé USB...

Si vous avez une question sur les démarches proposées ou les papiers nécessaires pour les réaliser, prenez contact directement avec la France services la plus proche de chez vous en vous rendant sur la carte interactive France services .

# LES CHIFFRES CLÉS

1<sup>ER</sup> AVRIL 2021

SMIC HORAIRE : 10,15 € au 1/01/2020

MINIMUM GARANTI : 3,65 € depuis le 1/01/2020

SMIC MENSUEL BRUT : 35 heures hebdomadaires = 1 539,42 €, 39 heures hebdomadaires = 1 759,34 € avec majoration de 25 % et 1 732,95 € avec une majoration de 10%

PLAFOND DE SÉCURITÉ SOCIALE : 3 428 €/mois, 189 €/jour, 41 136 € pour 2020

TAUX DE BASE BANCAIRE : 6,60 % depuis le 15 octobre 2001

TAUX EONIA (Marché Monétaire) : - 0,4793 % en mars 2021, moyenne mensuelle

HAUSSE DES PRIX : sur les 12 derniers mois mars 2021 ; indice INSEE des prix harmonisés "tous ménages" : + 1,1 %

INTÉRÊT LÉGAL 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2020 : pour les particuliers 3,11 %,  
pour les professionnels 0,84 %

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS : hors locaux entreprise (chantières) = 9,30 €, dans les locaux (paniers) = 6,70 €. Repas lors d'un déplacement professionnel = 19,00 €

INDEMNITÉS DE GRAND DÉPLACEMENT (par jour) EN 2020 (pour les 3 premiers mois) :

logement et petit déjeuner = 68,10 € (départements 75, 92, 93 et 94), 50,50 € (autres départements)

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION INSEE (baux commerciaux)

Année	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre
2020	1 770	1 753	1 765	1 795
2019	1 728	1 746	1 746	1 769
2018	1 671	1 699	1 733	1 703
2017	1 650	1 664	1 670	1 667
2016	1 615	1 622	1 643	1 645
2015	1 632	1 614	1 608	1 629
2014	1 648	1 621	1 627	1 625
sur 1 an			+ 1,47 %	
sur 3 ans			+ 7,68 %	
sur 9 ans			+9,58 %	

## NOUVEL INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS (IRL) à utiliser à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008

TABLEAU DES VALEURS DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Période	Indice de référence des loyers	Variation annuelle en %
1 <sup>er</sup> trimestre 2021	130,69	+ 0,09
4 <sup>e</sup> trimestre 2020	130,52	+ 0,20
3 <sup>e</sup> trimestre 2020	130,59	+ 0,46
2 <sup>e</sup> trimestre 2020	130,57	+ 0,66
1 <sup>er</sup> trimestre 2020	130,57	+ 0,92
4 <sup>e</sup> trimestre 2019	130,26	+ 0,95
3 <sup>e</sup> trimestre 2019	129,99	+ 1,20
2 <sup>e</sup> trimestre 2019	129,72	+ 1,53
1 <sup>er</sup> trimestre 2019	129,38	+ 1,70

## BARÈME KILOMÉTRIQUE AUTOS 2020 (extrait, voir conditions d'utilisation)

	D <= 5 000 km	D = de 5 001 à 20 000 km	D > 20 000 km
5 CV	D x 0,548	(D x 0,308) + 1 200 €	D x 0,368
6 CV	D x 0,574	(D x 0,323) + 1 256 €	D x 0,386
7 CV	D x 0,601	(D x 0,340) + 1 301 €	D x 0,405

Pour en savoir plus, demandez conseil à votre expert-comptable ou consultez le site du gouvernement : [www.gouv.fr](http://www.gouv.fr)

## RÉDUCTION GÉNÉRALE DE COTISATIONS PATRONALES en fonction du taux de FNAL applicable à l'entreprise (paramètre T)

Cas général : Coef. = (T / 0,6) x [(1,6 x smic annuel / rémunération annuelle brute) - 1]

Coefficient maximal : valeur T :

Réduction étendue à l'AGIR et l'ARCO : T = 0,3206 maximum si FNAL à 0,10% (< 50 salariés)

Réduction étendue à l'AGIR et l'ARCO : T = 0,3246 maximum si FNAL à 0,50% (≥ 50 salariés)

En 2020, un seul coefficient T est applicable - la réduction pour le cas général s'applique en périmètre complet (sur les cotisations : URSSAF, AGIR-ARCO, CHÔMAGE)

Fraction de la réduction imputable sur l'URSSAF : Pour un employeur soumis au taux de droit commun, régime AGIR-ARRCO pris en compte pour 6,01 points : La fraction URSSAF de la réduction = montant global de la réduction X (T-0,0601)/T.

La fraction de la réduction imputable l'AGIR-ARRCO = montant global de la réduction - part URSSAF

RETRAITE : Pour valider un trimestre en 2021, il faut cotiser sur une base égale à 150 fois le smic horaire soit 1 537,50 €.



## L'essence I.L.

pour Gudule, par ordre,  
l'illisible remplaçant

Une fois n'est pas coutume, et c'est en écriture inclusive et sous un jour sombre, inhabituel, quasiment malhonnête et infréquentable qu'apparaît aujourd'hui notre héros dans ce nouvel épisode de ses aventures : « Gudule et l'Essence I.L. (Intelligence Larvée) » ou « comment faire fortune en jouant sur la bêtise, la crédulité et l'appât du gain ». Comme beaucoup, quoi. Ou presque ? D'accord, restons optimistes et confiant.e.s dans l'espèce humaine. Certain.(e)s individu.s peuvent être mus – quelquefois même à leur insu – par de grands sentiments.

Notre héros partait d'une idée simple, celle qu'il n'était pas nécessaire d'avoir payé ce sur quoi on souhaitait marger. On devait pouvoir vendre juste la marge et transformer le chiffre d'affaires en quasi résultat ! Et cela concernait tout ce que l'on pouvait trouver gratuitement : l'eau, minérale ou non, l'hydrogène natif, la gentillesse, l'amabilité, la lumière et la chaleur du soleil, la beauté des paysages, les bonnes idées et les mauvaises, neuves ou pas, le papier toilette de récupération, les billets démonétisés, le vent dans les voiles et la bonne humeur. Tout cela devait pouvoir être vendu, il suffisait de trouver le nom sous lequel commercialiser ce rien. C'est ainsi qu'était née l'essence I.L..

Pour lancer ce nouveau produit notre héros décida de s'offrir les services d'une des meilleures agences du quartier sinon du moment, montée à sa retraite par un aventureux aviateur à qui le slogan vint pratiquement tout

seul. Une évidence. Il jouait sur le mystère et la complicité, sur le goût du jeu, le retour à l'enfance et l'amour des mots simples. L'essence I.L. était invisible avec les yeux, chacun.e allait vouloir la.tenir. On avait beau ne savoir ni comment on avait pu jusqu'alors s'en passer ni à quoi elle allait bien pouvoir servir, chacun.e aurait à cœur d'en posséder au moins une part. Comme pour le bon sens, qualité la mieux – ou la moins bien, c'était selon – partagée, l'essence I.L. ferait d'autant plus d'heureu.ses.x qu'elle.il serait partagé.e. Inépuisable était le stock de Gudule. Que quelques mauvais coucheurs mettent en doute la réelle utilité de cet innovant support de factures n'était pas pour effrayer notre multcartes entrepreneur. Son intelligente larvée, inépuisable, ne faisait d'ombre à personne et permettait à toutes et tous d'en imposer en société. Plus simplement, si vous en étiez dépourvu.e, vous n'étiez rien. Comme hier sans elle. Comme si le ciel vous était tombé sur la tête. Alors, sans ciel qu'allions-nous devenir ?

L'essence I.L. remettait au goût du jour cette idée que l'on pouvait « vendre du gratuit », des sourires, de l'eau, du beau temps, des promesses. L'essence I.L. serait le nouveau téléphone mobile : avant elle tout allait bien et, aujourd'hui, sans elle, rien n'allait plus.

Qu'il allait nous en falloir pour tenir, du courage. Et de la patience. De l'intelligence ?

# VU & REVUE DE PRESSE

par Faire ici  
et le Comité de Rédaction



## LA PÂTE À HYDROGÈNE, UNE SOLUTION NOUVELLE POUR STOCKER L'ÉNERGIE

Ce sont les chercheurs de l'Institut Fraunhofer pour les technologies de fabrication et les matériaux avancés à Dresde (Allemagne) qui ont imaginé ce nouveau modèle de stockage de l'hydrogène. Une pâte composée d'hydrure de magnésium, qui, mélangée à l'eau, produit de l'hydrogène gazeux, qui peut ensuite être converti en électricité pour le moteur électrique. Un mélange qui pourrait être réalisé par tout un chacun, et qui présente une excellente densité de stockage de l'énergie. Les premiers tests sont attendus courant 2022, avec la construction fin 2021 d'une unité de production capable de fabriquer jusqu'à quatre tonnes de pâte énergétique par an.

Source : [www.fraunhofer.de](http://www.fraunhofer.de)

## LES VÉGÉTALIENS, PLUS SENSIBLES AU RISQUE DE FRACTURES DES OS ?

Une étude menée sur une cohorte de 55000 personnes pendant 18 ans par des chercheurs d'Oxford et de Bristol conclue que les personnes ne mangeant ni viande, ni poisson, ni produits laitiers ont des os moins denses en minéraux et sont plus sujettes aux fractures. Les végétaliens ont ainsi un risque de fractures de 43% supérieur aux personnes mangeant de la viande. En cause, un apport plus faible en protéines et calcium présents dans les produits laitiers, le poisson et la viande.

Source : [www.futura-sciences.com](http://www.futura-sciences.com)

## VERS UN DOUBLE NUMÉRIQUE DU MONDE

Qu'il s'agisse de conduite ou de vol autonome, de réalité augmentée, pour faciliter la conception des produits, leur ingénierie ou encore leur maintenance, l'Intelligence artificielle a besoin de bien comprendre son environnement, c'est pourquoi les entreprises du numérique comme Google, Facebook, Microsoft, Intel et bien d'autres s'ingénient à créer un jumeau numérique de la terre en cartographiant le monde en 3D. Les applications pour les robots

sont multiples : repérer sa position exacte dans l'espace, connaître le positionnement de la signalisation routière, ou encore l'intérieur d'un parking. L'enjeu pour les développements d'avenir est de taille.

Source : [www.usine-digitale.fr](http://www.usine-digitale.fr)

## VERS UNE MEILLEURE PROTECTION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Le 29 janvier 2021, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi sur le bien-être et la protection des animaux domestiques. A noter parmi les différentes mesures adoptées : la création d'un "certificat d'engagement et de connaissance" qui sera rempli par le futur propriétaire lors de la première acquisition d'un animal domestique, l'obligation pour les communes et communautés de communes de disposer d'une fourrière ou d'un refuge, l'allongement du délai de garde des animaux en fourrière avant euthanasie (de 8 à 15 jours), ou encore l'interdiction, à partir de 2024, de la vente de chiens et chats en animalerie.

Source : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

## AU DÉPART ÉTAIENT LES ÉTOILES

Le projet VISION lancé par la Direction Générale de l'armement en 2016 devrait permettre à la France de s'affranchir des systèmes de navigation par satellites devenus trop incertains pour la sécurité nationale, en développant un système de navigation embarqué qui vise les étoiles, même en plein jour. Destiné à être utilisé sur les avions de combat, les drones, mais aussi les missiles, ce projet a été confié à deux entreprises françaises : Safran Electronics & Défense, responsable du projet et de la fonction navigation, ainsi qu'à Sodern, qui développe le viseur stellaire. Une révolution technologique qui devrait à terme permettre de nouveaux développements dans le civil.

Source : [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

OGA informations est diffusé aux adhérents de :

2AGAC Alès. APLACA Chaurey.  
OMGA74 Annecy. OGAAGS Arles.  
CGA2B Borgo. CGAS Challes-les-Eaux. OMGA CENTREXPRT Chartres. AMAPROGES St Maur. CEDAGE DA Guilhaingrand-Granges. ACGA52 Langres. OGA13 Marseille. OMGAAL Millau. CGM06 Nice. CGAIB Brest/Fougères/Rennes. ARCOLIB Rennes/Vannes. CGA BREIZHBERRY St Amand Montrond. CGAIAM Agneaux/St-Lô. OGI FRANCE St-Malo. ADEG Seyssinet-Pariset.

L'OGA74 est propriétaire des articles et toute reproduction totale ou partielle est soumise à autorisation du directeur de publication. Les informations contenues dans les articles signés sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

L'OGA Infos est imprimé sur papier écolabellisé et certifié PEFC, imprimé avec des encres végétales.

# VOTRE ORGANISME VOUS INFORME...

## LA LOCATION MEUBLEE : STATUT PROFESSIONNEL OU NON PROFESSIONNEL ?

Un loueur en meublé est désormais professionnel lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Les recettes annuelles retirées de cette activité par l'ensemble des membres du foyer excèdent 23 000 € sur l'année civile (ajustées prorata temporis si moins de 12 mois);
- ET ces recettes excèdent les autres revenus du foyer fiscal soumis à l'impôt sur le revenu dans les catégories des traitements et salaires (y compris les pensions et rentes viagères ainsi que les revenus des gérants et associés mentionnés à l'article 62 du CGI), des bénéfices industriels et commerciaux (autres que ceux tirés de l'activité de location meublée), des bénéfices agricoles et des bénéfices non commerciaux, mais Hors revenus Fonciers.

**Dans le cas où l'une de ces 2 conditions n'est pas remplie, le loueur est considéré comme un loueur non professionnel.**

**IMPORTANT :** le seuil des 23000€ s'apprécie TTC (loyers acquis, charges comprises) ET PAR FOYER FISCAL (que l'imposition soit en micro ou au réel) ; en cas de société à l'impôt sur le revenu, il faut retenir la quote-part de chaque associé pour le seuil des 23000€. Les revenus perçus par les non-résidents imposables uniquement à l'étranger ne sont pas retenus.

### LES DÉFICITS

**Vous êtes Loueur en Meublé NON Professionnel (LMNP)**

Les déficits retirés d'une location meublée non professionnelle sont reportables pendant 10 ans exclusivement sur les revenus provenant d'une location meublée non professionnelle.

**Vous êtes Loueur en Meublé Professionnel (LMP)**

Les déficits retirés de l'activité de location meublée exercée à titre professionnel sont imputables sur le revenu global du contribuable sans limitation de montant. Si le revenu global est insuffisant, le déficit global ainsi généré peut-être reporté pendant 6 ans.

**IMPORTANT :** les déficits LMP ou LMNP s'imputent sur la 2042C pro uniquement (pas sur la liasse fiscale).

### FISCALITÉ DES PLUS-VALUES IMMOBILIÈRES

**Vous êtes Loueur en Meublé NON Professionnel (LMNP)**

Les plus-values réalisées lors de la cession de vos locaux d'habitation meublés sont imposées selon le régime des plus-values des particuliers. Une déclaration de plus-value immobilière est à faire : imprimé 2048-IMM

Un abattement, à partir de 5 ans de détention, est applicable pour calculer l'impôt sur le revenu (à 19%) et les prélèvements sociaux (17.2%)

**Vous êtes Loueur en Meublé Professionnel (LMP)**

Les loueurs en meublé professionnels sont soumis au régime des plus-values professionnelles sur la cession des locaux mis en location. Les plus-values des loueurs professionnels bénéficient, d'une exonération d'impôt sur le revenu, totale ou partielle sous conditions, dès que l'activité a été exercée pendant 5 ans à titre professionnel (consultez votre OGA). La plus-value est calculée en tenant compte des amortissements et la plus-value dite à court terme (à concurrence de ces mêmes amortissements) est soumise aux cotisations sociales à compter du 1/1/2021.

### LES COTISATIONS SOCIALES

**Vous êtes Loueur en Meublé NON Professionnel (LMNP)**

Pour les LMNP, ils sont normalement soumis au titre des revenus du patrimoine aux prélèvements sociaux.

**EXCEPTION :** Depuis le 1er janvier 2017, les LMNP sont redevables de cotisations sociales dès lors qu'ils réalisent plus de 23.000€ de recettes annuelles d'une activité de location meublée de courte durée (sans y élire domicile).

**Vous êtes Loueur en Meublé Professionnel (LMP)**

A compter du 1er janvier 2021 (article 22 de la LFSS 2021), les loueurs en meublés professionnels doivent s'affilier au régime de Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) s'ils remplissent les 2 conditions leur conférant le statut de loueur en meublé professionnel. Ces cotisations remplacent les prélèvements sociaux.